

Séjours ETE 2017

NOM : _____

PRENOM : _____

Date de Naissance : _____

Groupe (10 /14 ans)

Enfant adhérent CSC LAETITIA 2016-17
Parent adhérent CSC LAETITIA 2016-17
Enfant déjà venu hiver ou printemps 2017
1ère inscription aux activités vacances

oui non section : _____
 oui non section : _____
 oui non
 oui non

Repas spécifiques (sans porc, végétarien...)

Allergies alimentaires ou traitement médicamenteux nécessitant un PAI (protocole d'accompagnement individualisé)

Inscriptions limitées à 12 places par séjour, maîtrise du vélo obligatoire.
Les départs se feront à 9h et retours à 17h au centre Laetitia

Réservations séjours été 2017

<input type="checkbox"/> JUILLET	<input type="checkbox"/> AOUT
Mardi 11/07 Mercredi 12/07 Jeudi 13/07 Vertou (parc du Loiry) <input checked="" type="checkbox"/> Canoé <input checked="" type="checkbox"/> Trajet en vélo (1) <input checked="" type="checkbox"/> Hébergement sous tente <input type="checkbox"/> Brevet de natation 20 M Obligatoire (1) Véhicule en bon état, casque et gilet jaune	Mercredi 23/08 Jeudi 24/08 Vendredi 25/08 Bouguenais (La Roche Ballue) <input checked="" type="checkbox"/> Escalade <input checked="" type="checkbox"/> tir à l'arc <input checked="" type="checkbox"/> Trajet en vélo (1) <input checked="" type="checkbox"/> Hébergement sous tente (1) Véhicule en bon état, casque et gilet jaune

REGLEMENT

Barème en fonction du quotient familial

(Justificatif de tarif à fournir attestation CAF, MSA ou avis d'imposition)

QF de la famille :

- Jusqu'à 309 :30 €
- de 310 à 592 :60 € 75
- de 593 à 800 :94 € 50
- de 801 à 1000 :117 €
- de 1001 à 1400 :127 € 50
- de 1401 à 1900 :147 €
- à partir de 1901 :160€ 50

Séjour(s) réservés :

Total dû :

Adhésion annuelle (15€) :

TOTAL A REGLER :

Règlement possible en 3 fois, par chèque, espèce ANCV)

Règlement 1 : Mode :

Règlement 2 : Mode :

Règlement 3 : Mode :

MODALITES D'INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS 2017-18

Vacances séjours 2017

1/ Adhésion à l'association

Pour inscrire vos enfants au séjour, vous devez vous acquitter de l'adhésion à l'association (15€ par enfant, du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018).

2/ Le traitement des inscriptions au séjour

A l'ouverture des inscriptions vous pourrez déposer votre dossier dans la boîte aux lettres ou au secrétariat, sans attendre. Il sera traité dans l'ordre d'arrivée.

Les dossiers incomplets et/ ou sans règlement ne seront pas traités.

Un dossier complet c'est :

- **Dossier famille complété et signé**
- **1 fiche sanitaire par enfant complétée et signée**
- **1 fiche d'inscription avec les dates souhaitées par enfant**
- **Un justificatif de quotient familial pour le tarif (attestation CAF, MSA ou copie du dernier avis d'imposition). A défaut le tarif maximum sera appliqué.**
- **Le règlement correspondant à l'ensemble des journées et à l'adhésion annuelle (15€ par enfant pour 2017-18)**
- **Un brevet de natation 20 m pour le séjour de juillet**

Le règlement peut se faire en chèque, espèces et chèques ANCV. Il est possible de payer en plusieurs fois, nous devons avoir la totalité du règlement à l'inscription.

3/ Conditions de remboursement

Une annulation peut être remboursée, si nous sommes prévenus :

- **Avant le 9 juin** pour le séjour de juillet
- **Avant le 30 juin** pour le séjour d'août
- Sur certificat médical si l'état de santé ne permettait pas la participation prévue.

4/ Réunion d'info

- **Une réunion d'info sera programmée courant juin pour les familles inscrites, avec un temps pour les parents et un temps pour les jeunes qui pourront participer à l'organisation du séjour.**

Sophie (directrice coordinatrice de l'association), Morgane et Pierre (Direction du centre de loisirs)
Amélie, et les parents bénévoles (secrétariat et inscriptions)